



IDÉAGE FORMATION

Formation gérer les urgences vitales en EHPAD



Cette proposition contient:

- La description du module de la formation.
- La présentation des objectifs de la formation.
- Le programme détaillé de la formation.
- Le(s) profil(s) formateur(s) pressenti(s) pour assurer l'action de formation.
- La proposition tarifaire relative à cette action de formation.

Présentation du module:

La fragilité des personnes accueillies en EHPAD implique une augmentation de la probabilité d'être confronté à différentes urgences vitales. Cet état de fait implique pour le personnel d'Ehpad d'être en capacité de réagir efficacement en cas d'urgence vitale dont pourrait être victime un résident. Cette formation se donne donc pour objectifs de permettre aux participants d'identifier une urgence vitale et d'y faire face de manière adaptée.

Objectif du module:

- Identifier l'urgence vitale chez la personne âgée.
- Savoir agir face à une situation d'urgence vitale.
- Etre en mesure d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime en attendant les secours médicalisés.
- Participer à la conception et à la maintenance du chariot d'urgence.

Public concerné:

Cette formation est à destination de l'ensemble des professionnels intervenants en EHPAD et plus particulièrement les soignants. Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation.

Nos méthodes pédagogique:

Après un apport théorique, une grande partie de la formation sera consacrée à des mises en situation. Pour ce module de formation, il est nécessaire que l'établissement mette à disposition une salle avec un espace suffisant.

Durée: 2 jour(s)

Programme détaillé de la formation:

[size=130]En préambule : généralités et rappels sur le vieillissement et les pathologies des personnes âgées.[/size] Définition de la notion d'urgence vitale :

- Définition stricto sensu.
- L'urgence vitale en EHPAD.
- Partage d'expérience.

Présentation des différentes situations d'urgence en EHPAD :

- La chute.
- La perte de connaissance initiale ou prolongée.
- Les embolies.

- La détresse respiratoire, circulatoire ou nerveuse.
- Les fausses routes.
- L'arrêt cardiaque.

La vérification de l'urgence vitale :

- L'état de conscience.
- L'état respiratoire.
- L'état cardiaque.

[size=130]La conduite à tenir face à une urgence vitale :[/size] La protection de la victime et de son environnement :

- Identifier les sources d'aggravation.
- Prendre les mesures nécessaires pour les éliminer.

Les actions à mettre en oeuvre auprès des autres résidents :

- Éviter toute panique.
- Calmer les tensions.

Qui alerter ?

- L'organisation des secours.
- Fonctionnement du centre d'appel du SAMU.

Les éléments constitutifs de l'alerte :

- Présentation de l'appelant.
- Description des faits et situation actuelle de la victime.
- Antécédents de la victime.
- Présentation des gestes déjà effectués.

Les personnes à prévenir après l'alerte des secours primaires :

- Le médecin coordonnateur de l'établissement.
- La question de la procédure d'information de la famille.

[size=130]La mise en œuvre des gestes de premiers secours :[/size] Les urgences vitales et les gestes qui sauvent selon qu'on agisse seul ou en équipe :

- La PLS.
- La libération des voies aériennes.
- Les techniques de ventilation.
- Le massage cardiaque.
- La méthode de Heimlich.

Le matériel de première urgence :

- Collier cervical.
- Aspirateur de mucosités.
- L'oxymètre de pouls.
- La canule de Guedel.

L'utilisation du défibrillateur :

- Principe de fonctionnement.
- Les règles à respecter.

[size=130]La mise en place d'un chariot d'urgence :[/size] La mise en place d'un chariot

d'urgence :

- Sa localisation.
- Son contenu et son approvisionnement.
- Sa maintenance.
- Elaboration et affichage de fiches réflexes.

[size=130]**Nombreux cas concrets et mises en pratique des participants tout au long de l'action de formation.**[/size]